

Interview

Yolande Ricard

Numéro 79, été 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44736ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ricard, Y. (1990). Interview. *Québec français*, (79), 77–79.

INTERVIEW

Michel Paillé

Propos recueillis par
Yolande RICARD

Monsieur Paillé, pourriez-vous nous tracer un bref portrait de la situation démographique du Québec ?

Je n'apprendrai sans doute rien à vos lecteurs en affirmant que le Québec n'assure plus le remplacement de ses générations depuis déjà 20 ans. On a tellement parlé de l'avenir démographique du Québec depuis quelques années que les démographes ont l'impression de se faire inutilement alarmistes à force de se répéter. Mais comme on entend encore toutes sortes d'énoncés plus ou moins exacts, il n'est certes pas tout à fait inutile de rappeler l'essentiel de ce que nous vivons.

Au cours des années 1960, la fécondité des couples québécois a fortement décliné pour atteindre dès 1970 le seuil de remplacement des générations, soit 2,1 enfants ou, si vous préférez, 210 enfants pour 100 couples. Depuis deux décennies, nous ne comptons pas un nombre suffisant de naissances pour s'assurer que les jeunes adultes d'aujourd'hui soient remplacés. Même si nous observons une hausse encourageante des naissances depuis deux ans, il demeure que vingt ans de sous-fécondité profonde conduisent à un «déficit» cumulé de quelques centaines de milliers de personnes.

Du côté des migrations, nous étions habitués depuis très longtemps à voir plus de personnes quitter le Québec que nous n'accueillions d'immigrants. Fort heureusement, depuis le milieu des années 1980 nous comptons un plus grand nombre d'arrivées que de départs. Toutefois, nous ne parvenons pas à attirer le quart des immigrants qui s'établissent au Canada, soit l'équivalent de l'importance de notre population dans la confédération canadienne. Malgré les volontés gouvernementales, le Québec n'a accueilli que 17 % des immigrants des années 1980 alors que l'Ontario, qui compte pour 36 % de la population canadienne, reçoit généralement au moins la moitié des étrangers admis au Canada. De plus, le Québec retient moins bien ses immigrants que les autres provinces.

Qu'en est-il de la situation montréalaise à la lumière de la question linguistique ?

Étant donné l'importance économique de la région de Montréal, on dit souvent que l'avenir du français passe par cette grande région. D'un point de vue démographique, la région montréalaise, et en particulier l'île de Montréal, présente des caractéristiques spécifiques qui la distinguent du reste du Québec. L'île de Montréal, où vivent 27 % des Québécois, accueille plus de 80 % des immigrants. Ils sont d'origines plus diversifiées qu'autrefois et moins de 10 % d'entre eux sont de langue maternelle française. Entre 1981 et 1986, la population allophone a augmenté de 6,7 % en dépit d'une faible immigration (moins de 20 000 en moyenne par année) tandis que la majorité francophone n'a progressé que de 0,9 % seulement. Avec la hausse des objectifs d'immigration, l'île de Montréal accueille désormais deux fois plus d'immigrants non francophones qu'elle ne compte de nouveau-nés qui seront éduqués en français.

La faiblesse de l'accroissement de la population francophone de l'île s'explique par une plus faible fécondité que chez les francophones des autres régions et par les mouvements migratoires entre les régions du Québec. Entre 1981 et 1986, les banlieues de Montréal ont vu la majorité de langue maternelle française augmenter de 9,4 %. Alors que les immigrants se concentrent de plus en plus dans l'île, les francophones pour leur part préfèrent l'extérieur de l'île. Lorsqu'on réunit tous les facteurs démographiques qui font évoluer les effectifs de population, on constate que la majorité francophone de l'île de Montréal augmente à un rythme cinq fois moins rapide que la population non francophone (voir figure).

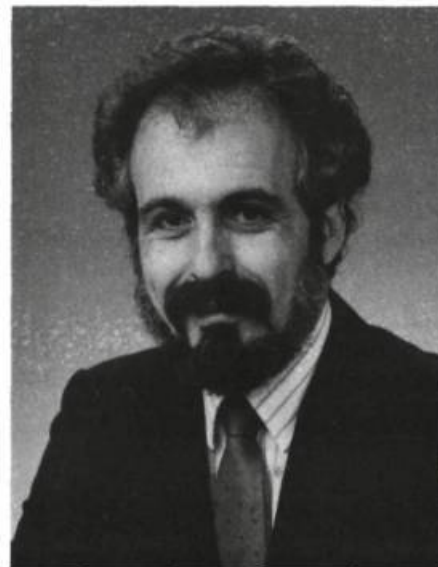


Photo: Bernard Vallée

Au Québec, un francophone sur cinq seulement côtoie dans son voisinage quatre cinquièmes des nouveaux immigrants que l'on désire «intégrer» à la majorité d'expression française. Comme l'on compte beaucoup sur l'école pour assurer en bonne partie cette intégration, on constate qu'à peine 13 % des écoliers francophones du Québec sont inscrits dans des écoles françaises de l'île de Montréal où l'on trouve 80 % des écoliers allophones nés à l'extérieur du Canada. C'est donc dire que, pour la très grande majorité des jeunes Québécois de langue maternelle française, l'éducation interculturelle dont on parle beaucoup depuis quelque temps est une expérience qu'ils ne vivent pas.

Justement, puisque vous venez d'aborder la question scolaire, pouvez-vous nous parler du rôle de la Charte de la langue française (loi 101) et de son efficacité ?

La Charte de la langue française a sans difficultés majeures acheminé au secteur français de nos commissions scolaires tous les enfants d'immigrants arrivés depuis 1977. Avant la loi 101, 20 % des allophones étudiaient en français dans l'ensemble du Québec et seulement 13 % dans l'île de Montréal. De nos jours, ils sont plus de 70 % à faire leurs études primaires et secondaires dans la langue de la majorité. Et si on ne retient que ceux qui sont nés à l'étranger, cette proportion s'élève à plus de 90 %. Il y a là manifestement une bonne indication du succès de la loi 101, probablement l'aspect le mieux réussi.

Cependant, étant donné la forte concentration des immigrants dans l'île de Montréal et, en particulier, dans certains quartiers, on remarque que, dans un nombre croissant d'écoles, les non-francophones sont plus nombreux que les écoliers de langue maternelle française. Ce n'est pas un phénomène vraiment surprenant puisqu'il y a des écoles anglaises où les anglophones ne forment pas la majorité absolue. Mais, dans le cas des écoles françaises, le phénomène s'est produit rapidement et à une époque de fécondité plus faible. De plus, l'anglais sert souvent de *lingua franca* entre les écoliers, y compris entre certains francophones.

On parle beaucoup du «busing», c'est-à-dire du transfert sur un autre territoire scolaire, comme solution aux écoles françaises multi-ethniques. Qu'en pensez-vous ?

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur une telle politique. Toutefois, si je ne m'en tiens qu'à la dimension démographique, je remarque qu'il faudrait régulièrement agrandir le territoire sur lequel répartir les écoliers. Si les tendances se maintenaient, on ne compterait pas assez d'écoliers francophones dans l'île de Montréal d'ici une quinzaine d'années pour que chaque école française en compte plus de 50 %. Il faudrait alors étendre la répartition des écoliers à l'extérieur de l'île. Une telle situation arriverait évidemment plus rapidement si on fixait le minimum à un niveau plus élevé (60 % d'écoliers francophones par exemple). D'ailleurs, le critère de la langue maternelle des écoliers pourrait être difficile d'application.

Pouvez-vous nous expliquer comment la langue d'enseignement pourrait avoir des effets sur l'intégration linguistique des allophones ?

L'une des raisons qui ont amené divers gouvernements québécois à faire voter des lois sur la question linguistique vient du fait que beaucoup plus d'allophones optaient pour l'anglais comme langue d'usage que pour le français. Bien qu'aucune loi ne saurait directement «forcer» les allophones à adopter le français comme langue au foyer, les politiques linguistiques peuvent conduire à des transferts linguistiques qui seraient à l'avantage de la langue officielle du Québec. Mais ce processus, par lequel des personnes abandonnent librement l'usage de leur langue maternelle au profit d'une langue d'adoption, est naturellement très lent. Lors de la publication des données du recensement de 1981, certains ont été, à tort, très déçus de constater que les choix linguistiques des allophones du Québec restaient tout aussi favorables à l'anglais que ceux qui furent observés au recensement de 1971. Le recensement de 1986 n'a montré à son tour aucun changement important. En gros, sur 100 allophones, 69 parlent leur langue maternelle, 22 utilisent l'anglais et 9 seulement ont choisi de faire usage du français à la maison.

On voudrait que cette situation change en faveur du français. Mais les premiers enfants d'immigrants qui ont fait toutes leurs études primaires et secondaires en français en vertu de la loi 101 sont très peu nombreux et n'ont que 20 ans environ aujourd'hui. Il faudra encore 15 à 20 ans avant que l'on sache quelle langue ils utiliseront dans les foyers qu'ils auront fondés. La langue qu'ils choisiront pourrait être celle dans laquelle ils éduqueront leurs enfants. Il faudra encore quelques décennies de plus avant qu'ils soient suffisamment nombreux pour modifier les comportements généraux de l'ensemble de la population allophone du Québec, ce qui nous mène en 2020 ou 2030. En d'autres mots, malgré certaines données encourageantes, la loi 101 est encore trop jeune pour avoir déjà eu des effets importants sur les transferts linguistiques.

Vos propos sur les transferts linguistiques ne sont-ils pas en opposition avec l'idée largement répandue voulant que l'immigration soit d'une importance fondamentale pour l'avenir de la population française au Québec ?

Bien qu'il y ait un assez large consensus chez les démographes du Québec sur le fait qu'une hausse substantielle de la fécondité soit plus importante qu'une forte immigration, on répète souvent, et dans des milieux très diversifiés, qu'une immigration élevée assurera une croissance continue de la population. On croit même qu'une politique de francisation des immigrants sera suffisante pour assurer la croissance de la population francophone du Québec. Indépendamment de la dimension linguistique, j'ai déjà montré que le nombre d'immigrants nécessaires pour combler les naissances manquantes est deux fois plus élevé que nos meilleures périodes d'immigration des 50 dernières années.

*Vos propos semblent rejoindre ceux du démographe Jacques Henripin qui, dans son dernier livre *Naitre ou ne pas être*, montre les avantages de la fécondité sur l'immigration. Êtes-vous de son avis ?*

Le dernier livre de mon collègue Henripin touche à l'essentiel de nos défis démographiques. Aucune population humaine ou animale ne peut compter sur les autres pour renouveler ses générations

à moins que le déficit à combler soit faible et que la capacité d'intégration, - voire d'assimilation comme l'écrit Henripin, - soit très forte. Avec la collaboration de Louis Pelletier, Henripin a montré que si on voulait, aux environs de 2010, empêcher le déclin de la population du Québec par une immigration compensatrice, il faudrait constamment hausser les effectifs annuels : 97 000 dans les années 2020, 121 000 dans la décennie 2030, 132 000 après 2040. En 2040, il faudrait 100 000 immigrants de plus par année que maintenant ! Henripin ne croit pas que l'île de Montréal soit en mesure d'assurer l'intégration à la majorité francophone d'un aussi grand nombre d'immigrants. Trop nombreux, dit-il, ils opteront pour la langue internationale, l'anglais. Selon lui, une petite minorité francophone dans une Amérique où l'anglais domine ne saurait exercer un attrait suffisant sur les nouveaux venus sans d'abord retrouver un certain dynamisme démographique. À l'instar du démographe français Alfred Sauvy, il répète que le vieillissement de la population découlant de la dénatalité engendre son propre analgésique. Selon lui toujours, l'anémie de la procréation ne prédispose pas à recevoir des immigrants en très grand nombre. Elle pourrait même entraîner d'autres genres d'anémies collectives, comme l'anémie de la langue.

En général, les études démographiques décrivent une situation peu enviable. Où peuvent nous conduire les tendances actuelles ? Que nous réservent les prochaines années ?

En nombre absolu, la population du Québec continuera à croître au cours des 15 ou 20 prochaines années, ou même plus si la hausse récente de la fécondité se poursuit. Cependant, en ce qui a trait à la proportion des francophones dans l'ensemble du Québec, j'ai calculé qu'elle a cessé d'augmenter. Alors qu'il y a 10 ans, on prévoyait au moins 86 % de francophones à la fin du siècle, une révision de ces projections nous amène à penser que le maximum aurait été atteint en 1986 avec 83 %. Si l'immigration continue d'augmenter sans que l'on parvienne à attirer un nombre substantiel d'immigrants francophones, on pourrait même assister à un déclin de cette proportion, surtout si la fécondité ne remonte pas à un niveau suffisant.

À l'échelle de tout le Québec, un retour à 82 % ou même à 81 % de francophones ne serait pas dramatique. Cependant, il n'en n'est pas ainsi dans l'île de Montréal. Entre 1951 et 1976, la proportion de francophones a décliné de 64 % à 60 %, puis elle s'est stabilisée jusqu'en 1986. Mais, compte tenu des facteurs démographiques à l'œuvre depuis quelque temps, la majorité francophone pourrait baisser à 57 % environ d'ici 1996. Au contraire, en dehors de l'île de Montréal, le Québec demeurerait francophone à plus de 90 %. Nous sommes donc face à deux Québec français qui se démarquent de plus en plus l'un de l'autre.

Avons-nous quelques solutions pour contrer ces tendances ?

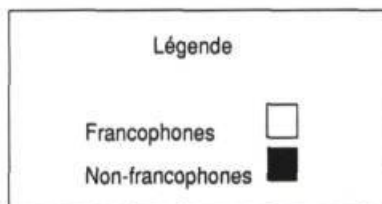
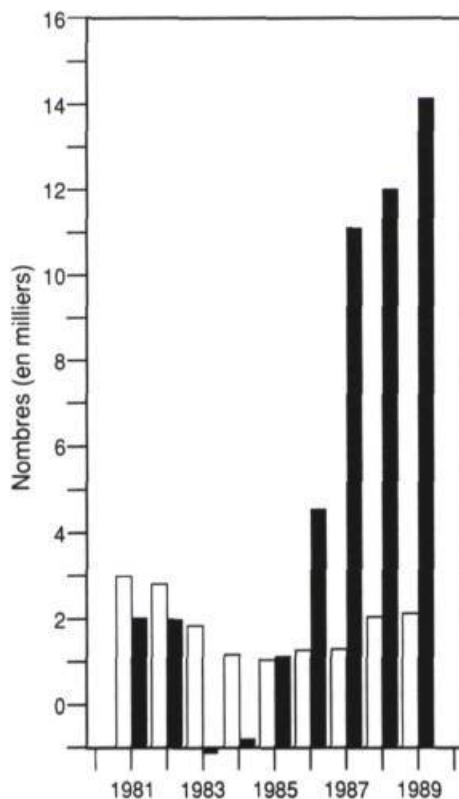
Il nous faut d'abord une politique efficace de la famille. Les jeunes couples désirent un nombre suffisant d'enfants qui assurerait le renouvellement de la population. Il faut donc les aider.

À propos de l'immigration, trop nombreux sont ceux qui croient qu'un recours massif (voire exclusif) à des immigrants de langue française serait une solution. Il est certes possible, et c'est ce que cherche le Gouvernement, de recruter plus d'immigrants francophones. Mais espérer en accueillir des dizaines de milliers par année pendant des décennies me semble irréaliste. De plus, la sélection des immigrants ne peut se faire en fonction de la langue uniquement, et c'est se leurrer que de penser qu'une immigration même exclusivement française ferait disparaître tous les défis de l'intégration.

Quant à l'idée d'inviter des immigrants à s'établir dans les diverses régions du Québec, elle pose la question du développement économique régional. En effet, comment attirer et retenir des immigrants en Estrie, en Beauce, en Mauricie ou au Lac-Saint-Jean quand on sait que ces régions, parmi d'autres, ont de la difficulté à retenir leurs jeunes qui convergent nombreux vers la région montréalaise ? On ne peut que souhaiter une politique de régionalisation réussisse, car les choix linguistiques des quelques allophones qui s'y sont installés se sont faits largement et plus rapidement vers le français que dans l'île de Montréal. ●

Accroissement annuel net selon la langue maternelle, île de Montréal, 1981-1989

Nombre (en milliers)
Francophones
Non-francophones



Qui est Michel Paillé ?

Ancien professeur d'histoire à Montréal à la fin des années 1960, Michel Paillé a fait des études en démographie aux universités de Montréal et de Pennsylvanie. Il a par la suite enseigné à l'Université Bishop de Lennoxville. Depuis 10 ans, il est responsable des études démographiques au Conseil de la langue française. L'an dernier, il a publié, au Conseil de la langue française, un ouvrage significatif sur les *Nouvelles Tendances démolinguistiques dans l'île de Montréal*. M. Paillé est également président de l'Association des démographes du Québec.